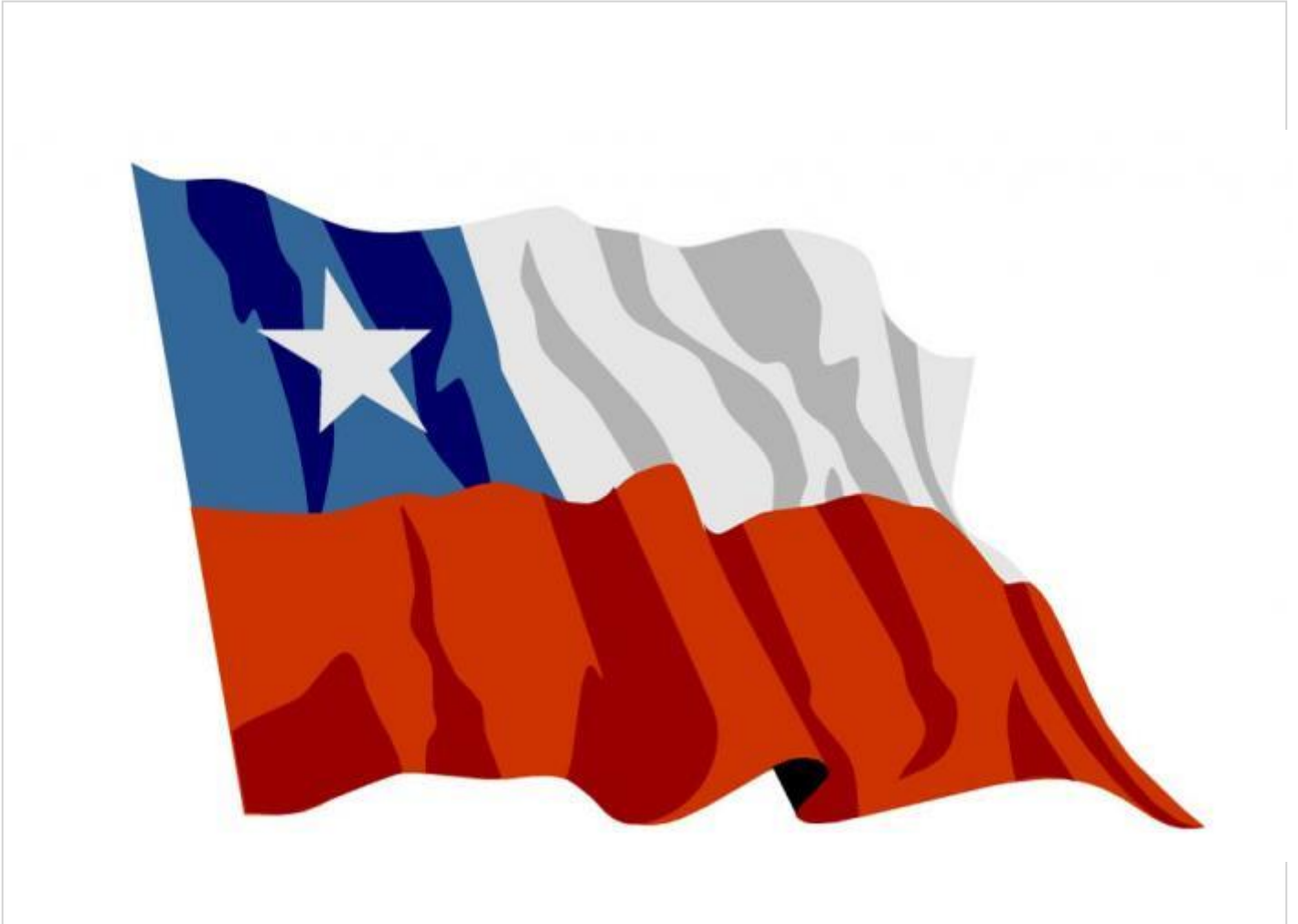


Chili : La loi de migration en ligne de mire



Santiago du Chili, 13 janvier (RHC)-Par ailleurs cette instance a accordé un délai de cinq jours pour que le Congrès National et le président Sebastián Piñera se prononcent s'ils le considèrent nécessaire sur les points soulevés par les détracteurs de cette loi.

L'initiative qui soulève l'inconstitutionnalité du texte a été lancée par des législateurs du parti Révolutionnaire Démocratique avec le soutien d'autres forces et elle se réfère à 13 articles de la loi.

Parmi les articles mis en cause apparaît celui qui permet à l'État de déterminer qui accède au pays ; celui sur des procédures de retours assisté pour d'éventuelles violations des droits des mineurs et un autre qui attribue au gouvernement la prérogative pour fiscaliser les demandes des visas touristiques.

Les législateurs qui dénoncent l'illégalité alertent que de telles facultés pourraient permettre des décisions arbitraires pour déterminer qui peut ou pas accéder au Chili.

Lorsqu'elle a présenté le recours en décembre dernier, la députée Catalina Pérez de Révolution Démocratique a signalé qu'avec cette législation le gouvernement n'assume pas une politique moderne envers le thème de la migration et à long terme elle favorisera une plus grande irrégularité et la violation des droits des migrants.

Suite à la décision du Tribunal Constitutionnel, le ministre de l'Intérieur, Rodrigo Delgado a signalé que les articles mis en cause sont conformes à la Constitution et que le gouvernement se chargera de le prouver.

Il a dénoncé que les promoteurs de l'initiative voudraient en réalité « générer encore plus de désordre de ce qu'on en a déjà eu les dernières années faute d'une loi migratoire approuvée »

Le décision du Tribunal Constitutionnel est intervenue le jour même où le président Sebastián Piñera a signé un décret qui établit la participation des Forces Armées au contrôle de l'immigration illégale dans les zones frontalières du nord du pays.

Selon le chef d'État, les militaires «élargiront la collaboration » avec les autorités civiles et les forces d'Ordre et Sécurité, non seulement pour lutter contre le trafic de drogues et le crime organisé mais aussi pour faire face à la traite des personnes et le trafic de migrants.

Source Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/244522-chili-la-loi-de-migration-en-ligne-de-mire>



Radio Habana Cuba